

DUERP

Contexte réglementaire de la prévention - DUERP

OBJECTIFS

Connaître le contexte réglementaire et conventionnel en matière de SST.

Appréhender les obligations et responsabilités.

Evaluer les risques professionnels, formaliser le DUERP, assurer son suivi et veiller à la mise en place des plans d'actions.

TYPE DU PUBLIC

Responsable QHSE, animateur QHSE, chef d'établissement, chef d'équipe.

PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

> Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices. Appui sur un support stagiaire synthétisant les apports théoriques et contenant des exercices d'application.

> Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

> Moyens humains

Formateur qualifié, spécialiste en QHSE et ayant une expérience dans le management d'un système qualité et/ou sécurité et/ou environnement.

ÉVALUATION

> Cette formation ne fait pas l'objet d'un test d'évaluation de fin de formation.

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

> Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THEORIE

> Les responsabilités (pénale et civile)

> La délégation de pouvoir

> Hiérarchisation des textes réglementaires et para-réglementaires

> Obligations de la démarche prévention

> Loi 2021-1018 pour renforcer la prévention en santé et ses décrets d'application

> Le DUERP (contenu, rédaction et mise à jour) et plans d'actons

> Le PAPRI Pact (définition, réalisation et consultation)

PRATIQUE

> Etude de cas : Evaluation des risques sur un poste de travail donné

> Etude de cas : Elaboration d'un PAPRI Pact.

> Possibilité d'accompagnement à la réalisation du DUERP d'une entreprise et à son PAPRI Pact

MODALITÉS

Durée : 4 jours.

Prix : nous consulter.

Accompagnement : en fonction des besoins du client.